



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RELEVÉ DE VOTES

Séance du conseil d'administration du Crous de Paris du mardi 12 juillet 2022

Séance du conseil d'administration présidé par Monsieur Christophe KERRERO, recteur de la région académique d'Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France, jusqu'à 15h24 puis par Madame Bénédicte DURAND, rectrice déléguée à pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique Ile-de-France, par délégation, jusqu'au terme de la séance.

Le conseil d'administration est composé de 25 administrateurs et son quorum est fixé à 9.

La composition du conseil d'administration lors de l'ouverture de sa séance du mardi 12 juillet 2022 est la suivante :

Nombre d'administrateurs présents	17
Nombre de procurations	6
Total des voix	23

Ordre du jour		Pour	Contre	Abst.
1	Procès-verbal du conseil d'administration du 16 décembre 2021	21	-	2
Questions financières				
	2.1 Evolution du montant du forfait des charges locatives pour les logements étudiants	13	6	4
2	2.2 Tarifs de la résidence hôtelière Champollion	23	-	-
	2.3 Budget rectificatif n°2 au budget initial 202	15	4	4
	2.4 Admissions en non-valeur de créances	20	1	2
Restauration				
3	3.1 Régularisation des tarifs des structures de restauration de brasserie avec service à table	23	-	-
	3.2 Tarifs de la restauration administrative	20	3	-
4	Hébergement : Convention de libération de la résidence Michel de Bourges pour travaux	23	-	-
5	CVEC : Projets présentés lors de la commission CVEC du 21 juin 2022	23	-	-
6	Ressources humaines : Cadre de gestion des contractuels	13	9	1
7	Rapport d'activité 2020- 2021	23	-	-
8	Questions diverses			

Fait à Paris, le mardi 12 juillet 2022

Recteur de la région académique d'Île-de-France
 Recteur de l'académie de Paris
 Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France
 Président du conseil d'administration du Crous de Paris


 Christophe KERRERO